ROUMANIE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DE L'OUEST « VASILE GOLDIŞ » de l'ARAD
310025 Arad, 94-96 Blvd. Revoluţiei, tél./fax 0040/0257/280260,
Courriel : rectorat@uvvg.ro, Web : www.uvvg.ro

UNIVERSITATEA DE VEST
"VASILE GOLDIȘ"
din ARAD

CHERS ÉTUDIANTS/ CHÈRES ÉTUDIANTES,

La Direction de l'Université de l'Ouest «Vasile Goldiș » d'Arad Management vous remercie avoir choisi à poursuivre vos études à une université prestigieuse et vous souhaite bienvenu et une année universitaire de 2024-2025 pleine de santé et de réalisation professionnelles.

Entre le 30 et le 31 juillet, les places seront confirmées par le paiement des frais de scolarité, la signature du contrat d'études et la soumission au secrétariat de la faculté du dossier personnel avec les documents suivants :

Les citoyens étrangers des États Membres de l'Union européenne devront soumettre les documents suivants :

- Diplôme du baccalauréat en original, sanctionné de l'apostille de La Haye pour les candidats des États signataires de la Convention de La Haye
- Traduction du diplôme de baccalauréat légalisé et apostillé en deux exemplaires
- Relevés de notes du secondaire – copie
- Preuve du paiement intégral des frais de scolarité
- Le contrat d'études signé, en deux exemplaires originaux
- Copie de l'acte de naissance
- Copie de la carte d'identité
- Certificat de compétence en langue roumaine pour les citoyens étrangers, en original
- Preuve des frais de traitement du dossier d'un montant de 2 000 RON
- Certificat médical
- Avis psychologique
- 2 photos au format 3/4
- Dossier enveloppe

La confirmation des places se fera aux locaux suivants:

Programme d'études en Médecine, Médecine (en anglais), Médecine (en français) – **secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet), corps A**

Le non-paiement des frais de scolarité dans le délai imparti, le défaut de signature du contrat d'études et le défaut de soumission du dossier personnel dans le délai imparti entraîneront la perte de la place obtenue par le concours et la redistribution des places vacantes qui en résulteront.

Le 1er août, les candidats seront redistribués sur les places inoccupés

Le **2 août,** les résultats finaux seront publiés

Les frais de scolarité pour la première année d'études, année académique 2024 – 2025 sont les suivants :

Médecine (en anglais)	8 500 euros
Médecine (en français)	8 500 euros

Les frais de scolarité peuvent être payés **sur les comptes suivants**, en précisant le nom et le prénom du candidat admis, la faculté et le programme d'études,
frais de scolarité de première année :

1. **Comptes bancaires pour les frais de scolarité en RON**

RO74 RNCB 0015 0281 5252 0001 - pour le compte RON, ouvert à la succursale BCR d'Arad, **BIC: RNCB**
RO37 WBAN 2511 0000 0290 7491 - pour le compte RON, ouvert à la Banque Intesa Sanpaolo d'Arad, **BIC/SWIFT WBANRO22XXX**

2. **Comptes bancaires pour les frais de scolarité en EUR**:

RO47RNCB0015028152520002 - pour le compte en EUR, ouvert à l'agence BCR d'Arad, **SWIFT : RNCB RO BU**

RO17WBAN2511022002907491 - pour le compte en euros, ouvert à l'adresse Intesa Sanpaolo Bank Arad, **SWIFT : WBANRO22XXX**

Détails concernant le paiement des taxes :

Pour les frais en RON, si le paiement est effectué dans une devise étrangère, alors le taux de change doit être pris en compte, la devise payée = valeur des frais de scolarité de l'année I RON.
Pour les frais en euros, si le paiement est effectué dans une devise autre que l'euro, alors le taux de change doit être pris en compte, la devise payée = valeur des frais de scolarité de l'année I euros.

COMMISSION CENTRALE D'ENTRÉE